



Etre en situation de handicap et se garer à Paris



Je peux me garer sans payer à Paris

Pour me garer sans payer à Paris :

- Je suis conducteur ou je me fais conduire
et
- Je suis titulaire de la :
 - carte **CMI-S**



Une **CMI-S** c'est une **C**arte **M**obilité **I**nclusion **S**tationnement



ou

- de la carte **CES**



Une **CES** c'est une **C**arte **E**uropéenne de **S**tationnement

Comment me garer gratuitement à Paris

Je peux me garer gratuitement sur :

- les places réservées pour les personnes en situation de handicap
Je dois avoir une carte CMI-S **ou** une carte CES



Ces places sont des places gratuites

Je ne dois pas prendre de ticket



- les places payantes en extérieur



Sur les places payantes, je dois prendre un ticket :



Ce ticket s'appelle ticket Handi

Le ticket Handi est gratuit



Je prends ce ticket soit :

- à l'**horodateur**



Un **horodateur** c'est un appareil pour payer le parking

- avec mon téléphone portable



Il y a 4 applications pour prendre un ticket Handi

Je choisis une application et je prends un ticket Handi



Je vais sur l'appareil photo de mon téléphone

Je vise le QR code de l'application choisie



Un lien internet apparaîtra

Je clique sur le lien internet



→ Paybyphone



Je peux aussi téléphoner pour prendre mon ticket Handi au 01 74 18 18 18



→ Flowbird



Je peux aussi téléphoner pour prendre mon ticket Handi au 09 74 59 48 00



→ Easy park



Je peux aussi téléphoner pour prendre mon ticket Handi au 09 77 55 88 00



→ Indigo Néo



Je peux aussi téléphoner pour prendre mon ticket Handi au 09 80 80 95 73



Je dois mettre ma carte de CMI-S ou CES sur le pare-brise intérieur

Ma carte doit être visible

En moto ou scooter, je ne dois pas mettre ma carte CMI-S ou CES

Je me gare gratuitement sur les places payantes sans mettre ma carte



Pour me garer gratuitement sur les places payantes sans mettre ma carte

Je dois m'enregistrer sur **handi'stat**

Handi'stat c'est un service de la Ville de Paris

Handi'stat enregistre les plaques d'immatriculations des voitures

des personnes en situation de handicap inscrites sur Handi'stat

Je suis titulaire de la carte CMI-S ou CES :



→ **Je peux m'inscrire à Handi'stat**

Cette inscription dure 3 ans



Cette inscription est gratuite

Je peux enregistrer 2 plaques d'immatriculation de voitures



Quand je suis inscrit sur Handi'stat, je peux me garer gratuitement



sur les places payantes :

- dans Paris
- au Bois de Vincennes
- au Bois de Boulogne



Je ne prends pas de ticket Handi

Je ne dois pas mettre ma carte de CMI-S ou CES



Je veux m'inscrire à Handi'stat



Je peux m'inscrire soit :



→ **Par internet**

Je vais sur le site internet de la Ville de Paris sur la page :

[Le stationnement pour les personnes en situation de - Ville de Paris](#)



Ou

Je vais sur l'appareil photo de mon téléphone



Je vise le QR code



Un lien internet apparaîtra



Je clique sur le lien internet



Je serai sur la page de la Ville de Paris



- sur la page, je dois cliquer sur :

Demander un référencement Handi'stat

- je dois créer ou utiliser mon compte « Mon Paris »
- je remplis les informations demandées



→ **Par courrier**

J'envoie une « Demande de référencement » à l'adresse :



Ville de Paris/Direction de la voirie et des déplacements

Section du Stationnement sur Voie Publique

Demande de référencement

22, rue du château des Rentiers 75013 Paris

J'ai besoin d'aide pour m'inscrire à Handi'stat



Pour avoir de l'aide :



- Je vais dans une mairie d'**arrondissement** de la Ville de Paris

Un arrondissement est un quartier de la Ville de Paris

Une personne de la mairie m'aidera à faire mon inscription



- j'appelle au numéro de :

→ Ville de Paris : 3975



Les avantages d'une inscription sur Handi'Stat



Mon inscription à Handi-stat :

- dure 3 ans
- me permet de me garer gratuitement sur les places payantes :
 - à Paris
 - au bois de Vincennes
 - au bois de Boulogne



je ne dois plus :

- prendre de ticket Handi gratuit
sur un horodateur ou sur une application
- mettre ma carte CMI-S ou CME derrière mon pare-brise



Le service Handi'Stat fonctionne uniquement pour Paris

Je veux des informations sur le stationnement dans la ville de Paris :



- je vais sur le site internet → paris.fr



Je vais à la page :

Le stationnement pour les personnes en situation de handicap



- je vais sur l'appareil photo de mon téléphone

Je vise le QR code



Un lien internet apparaîtra

Je clique sur le lien internet



Je suis directement à la page :



Le stationnement pour les personnes en situation de handicap



Ce document est écrit en **F.A.L.C.**

Le **F.A.L.C.** c'est quoi ?

F.A.L.C. ça veut dire **Facile À Lire et à Comprendre**

C'est partir d'un texte difficile et le rendre plus facile à comprendre.

La mairie de Paris a travaillé avec le Groupe Malécot site de Fives

de l'Association des Papillons Blancs de Lille

Ce document a été réalisé par des personnes en situation de handicap.

Elles ont travaillé ces textes pour les rendre :

« **Facile À Lire et à Comprendre** »



CONCEPTION PARCOURS ET COORDINATION



Groupe Malécot site de Fives :

- Moncheaux Jean-Rémy
- Quintin Luc



Ville de Paris :

- Direction des Solidarités



REMERCIEMENTS



Groupe Malécot site de Fives :

Transcripteurs :

- Lapaille Mickael
- Allart Vincent
- Degras Mario
- Benramdane Ikram

Relecteurs :

- Dolé Corentin
- Vrolande Elodie
- Teddy Verron

« © Logo européen du Facile-à-Lire : Inclusion Europe.
Plus d'information sur www.inclusion-europe.org »

